

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2013

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-212

présenté par  
M. Amirshahi et M. Vauzelle

-----

**ARTICLE 46****ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
France Télévisions	0	6 000 000
ARTE France	0	0
Radio France	0	0
Contribution au financement de l'action audiovisuelle extérieure	6 000 000	0
Institut national de l'audiovisuel	0	0
<b>TOTAUX</b>	6 000 000	6 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objet d'augmenter de 6 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiements la contribution de l'Etat au financement de l'action audiovisuelle extérieure.

France Médias Monde est à un moment charnière de son développement. Dans un contexte de concurrence particulièrement exacerbée y compris dans nos zones d'influences traditionnelles (Al-Jazeera, Sky News, BBCWorld, CCTV4, etc.), le groupe doit être doté des moyens de poursuivre sa mutation et d'ainsi poursuivre sa mission de promotion de la culture francophone et de la diplomatie économique.

Entre 2011 et 2013, les ressources publiques de France Médias Monde ont baissé de 5,5 % – passant de 252,7 M€ à 238,7 M€. Le Projet de loi de finances 2014 – en l'état – doit les porter à hauteur de 240,3 M€. L'effort budgétaire que représente cette hausse de 0,7 % est louable, mais insuffisant face aux défis et à l'ambition de notre audiovisuel extérieur.

Le basculement dans le monde numérique est au premier plan des défis auxquels France Médias Monde doit faire face, au moment où la « convergence numérique » bouleverse toute l'industrie de la distribution de contenus – développement du HD et apparition de nouveaux supports numériques. Par ailleurs, France Médias Monde est confronté à la nécessité de diffuser ses programmes en haute définition, sous peine de disparaître de l'offre des opérateurs.

D'autre part, nos 2,5 millions de compatriotes installés à l'étranger ont aussi le droit d'accéder à des programmes français de qualité. Au même titre que France Médias Monde, ils participent pleinement à la diffusion de la Francophonie et à la conservation de notre relation privilégiée avec les pays de l'espace francophone, où la Méditerranée tient une place cruciale. Dans tout l'espace méditerranéen ainsi que dans l'espace africain, il est important que l'audiovisuel extérieur français puisse augmenter sa capacité de couverture, notamment en ayant accès à une fréquence dans de nouveaux endroits.

France Médias Monde est un outil formidable au service d'une ambition francophone et méditerranéenne renouvelée, aussi convient-il de lui donner pleinement les moyens de remplir les missions qui lui ont été confiées.